

PROCES-VERBAL
de la
85ème ASSEMBLEE GENERALE DE LA FFvolley
Mardi 25 février – 19h00/21h00



En attente d'approbation

ETAT DES PRÉSENCES AVEC VOIX DÉLIBÉRATIVE

Les Délégués régionaux

Auvergne-Rhône-Alpes : Jean-Claude SAVOY, Eric PFAIFER, Johann MOREL, Olivier VERDET

Bourgogne-Franche-Comté : Philippe FAIVRE, Vincent ROCHE

Bretagne : Gérard MABILLE

Centre-Val de Loire : Sabine TOP

Corse : Santa SANTONI

Grand Est : Anne BARBE, Didier GROELL, Patrick REMY

Guadeloupe : Hugues VALERIE

Guyane : Kévin ROSS

Hauts de France : Christophe VAN BRUSSEL, Pierre-Yves VANALDERWELT, Didier JAWORSKI, Jean-Claude CICHY

Ile de France : Arnauld PRIGENT, Yves MOLINARIO, Stefano RIMBANO, Shakib JLIASSIA,

La Réunion : Jean-Bernard SALAÏ, Grégory LEBLÉ

Normandie : Olivier SERRE, El-Hassan ALAOUÏ HASSINI, Sylvain DELMON

Nouvelle Aquitaine : Jean-Baptiste BOUHELIER, Stéphane GREMILLON, Nathalie PEDRETTI, Dominique REY

Occitanie : Jean-Pierre TOSI, Mireille MARRE, Linda ROYO

Pays de la Loire : Vincent DUCASSE, Elsa FORNES, Nathalie BOULEAU, Elisabeth BIBARD

Provence Alpes Côte d'Azur : Gérald HENRY, Gil RAILLON, Véronique LAUREAU, David MOUKOKO IV

Par ailleurs, sont invités à l'Assemblée Générale conformément à l'article 7.2 des statuts, les personnes suivantes :

- **Les membres du Conseil d'Administration**
- **Les membres du Conseil de Surveillance**
- **Les membres de Commission Electorale Fédérale** avec la participation effective de :
 - o Messieurs Michel ERINTCHEK et Christian CHEBASSIER ;
 - o Madame Sylvie PICARD
- **Les Présidents de Commissions**
- **Les salariés de la FFvolley**
 - o Thierry BOLOMEY, informaticien
 - o Antoine DURAND, Responsable Juridique
 - o Sylvie PROUVÉ, Secrétaire de Direction



85^{EME} ASSEMBLEE GENERALE – CONFERENCE AUDIOVISUELLE ORDRE DU JOUR

Mardi 25 février 2025 - 19h00/21h00

<u>Dès 19h00</u>	Accueil des Délégués Régionaux Emargement - Vérification des pouvoirs par la Commission Electorale Fédérale
<u>A partir de 19h00 jusqu'à 21h00</u>	ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER Nature : Entrepôt de stockage d'une superficie de 240m² Localisation : 16 rue Soddy 94000 CRETEIL (à proximité du siège de la FFvolley) Montant : prix vente FAI 660k€, hors frais de notaires

MARDI 25 FEVRIER 2025

I - ACQUISITION D'UN BIEN IMMOBILIER

Nature : Entrepôt de stockage d'une superficie de 240m²

Localisation : 16 rue Soddy 94000 CRETEIL (à proximité du siège de la FFvolley)

Montant : prix vente FAI 660k€, hors frais de notaires

Monsieur Eric TANGUY, Président de la FFvolley ouvre la séance à 19h00 en présentant le projet d'acquisition immobilière de la FFvolley dont la documentation a été transmise en amont aux délégués régionaux :

- 1. FICHE ACHAT ENTREPOT STOCKAGE
- 2. Extrait projet acte de vente 16 rue Soddy 94000 CRETEIL
- 3. Dossier de diagnostics_20047603[2]

Des interrogations sont posées à Monsieur TANGUY dans le cadre de débats ouverts, l'objectif étant de faire preuve d'une transparence totale avec les délégués régionaux afin qu'ils puissent prendre leur décision en toute connaissance de cause (cf. ANNEXE 4 – Enregistrement vidéo).

APPROBATION DU PROJET D'ACQUISITION DU BIEN IMMOBILIER CONSIDERE (CF. ANNEXE 5 – RESULTATS) :

Ouverture du Vote : 25/02/2025 à 20h10

Fermeture du Vote : 25/02/2025 à 20h30

Nombre de Votants pour ce collège : 45

Nombre de Voix représentées : 7162

Nombre de Votes exprimés : 40 (88.89%)

Nombre de Voix exprimées : 6312 (88.13%)

Nombre de Voix dans l'Urne : 6312

RESULTATS

1. POUR : 5752 voix obtenues (36 Votes)

2. ABSTENTION : 397 voix obtenues (3 Votes)

3. CONTRE : 163 voix obtenues (1 Vote)

Total : 6312 voix



VOTANTS

LE PROJET D'ACQUISITION DU BIEN IMMOBILIER CONSIDERE EST ADOPTE A LA MAJORITE DES

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 12 heures le 14 septembre 2024.

De tout ce que dessus, a été dressé procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire Général de la FFvolley.

Le Président
Eric TANGUY

Le Secrétaire général
Sébastien FLORENT